

A propos de l'organisme de formation...

Le Collège Coopératif de Paris, association de formation supérieure pour adultes par la recherche action qui intervient de longue date dans les champs de l'animation, de l'éducation populaire, de la lutte contre les exclusions et de l'insertion des personnes en difficulté, met en place cette formation.

www.cc-paris.org

Modalités d'inscription :

Un dossier de candidature peut être retiré sur demande auprès du Collège Coopératif de Paris :

Collège Coopératif de Paris

15, rue Ambroise Thomas

75009 Paris

Tel : 01 49 49 07 07

Fax : 01 49 49 07 00

info@cc-paris.org

Coût de la formation :

Les coûts pédagogiques sont pris directement en charge par Habitat Formation

Les frais d'hébergement et de repas seront financés par la CPNEF

Calendrier :

Le calendrier sera communiqué aux candidats en fonction du nombre d'inscrits.



Le Collège Coopératif de Paris, en collaboration avec Habitat Formation et la CPNEF proposent une formation à destination des animateurs de la branche intitulée :

**« Explorer les différentes faces du métier
d'animateur de centre social pour consolider son
positionnement professionnel et renforcer ses
compétences clés »**



Objectifs :

Cette formation doit permettre aux animateurs de :

- Se positionner professionnellement et de cerner les compétences qu'ils ont acquises et celles qu'ils doivent renforcer,
- Développer leurs compétences et améliorer leur pratique d'animateur de centre social
- Apprendre à analyser leur pratique professionnelle

Public :

Animateurs de centres sociaux ou de structures assimilées adhérentes au SNAEC SO, responsables de secteur et coordonnateurs ayant suivi une **formation diplômante ou ayant au minimum quatre ans d'expérience professionnelle** en lien avec l'animation.

Programme :

La formation se décompose en quatre ateliers de 2 jours de janvier à juin 2009 :

1. **Le positionnement professionnel de l'animateur** : identification de ses compétences ;
2. **L'animateur dans son environnement** : l'animateur comme acteur et stratège du développement social local ;
3. **L'animateur et l'action collective** : l'animation de groupes et de projets collectifs
4. **L'animateur et l'usager** : l'accompagnement des personnes dans le développement de leur autonomie

Chaque atelier vise à la fois à développer ses compétences d'animateur et à mieux définir son projet professionnel.

Démarche pédagogique :

En amont de la formation, **l'employeur, le salarié et le collègue coopératif signeront un contrat d'objectif** permettant de valider un ensemble d'objectifs partagés liés aux attentes de chacun.

Un « **portefeuille** » de **compétences** de l'animateur de centre social sera élaboré en commun par le groupe et l'animateur. Il servira de référence collective et permettra à chaque participant de se positionner individuellement.

La formation se déroulera selon une alternance entre :

- Des apports théoriques et un outillage opérationnel des animateurs
- Un travail d'analyse des pratiques sur les compétences des animateurs permettant d'alimenter le portefeuille de compétences
- Un travail d'approfondissement individuel entre les ateliers sous forme d'entretiens individuels avec le formateur

Une place importante sera faite tout au long de la formation aux **échanges entre les stagiaires**.

Pour assurer la continuité de la démarche, un « **journal de bord** » de l'atelier sera envoyé aux participants et à leur employeur par l'animateur.

Un travail d'approfondissement individuel entre les séances sera réalisé sous forme non seulement d'**entretien individuel** mais aussi d'une **réflexion guidée** sur son propre positionnement professionnel.